

Ce qu'un jury attend des candidats.

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier :

- les aptitudes du candidat ;
- ses projets professionnels ;
- reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur son parcours professionnel, d'une durée d'environ 5 minutes. Il se poursuit par un échange avec le jury sur sa connaissance de l'environnement de la DGFIP et sur des mises en situation afin d'évaluer le candidat au regard de ces trois domaines.

Le jury appréciera en premier lieu l'ensemble des savoir-faire, mais également du savoir être :

- le savoir-faire désigne plutôt les compétences professionnelles, la maîtrise – par l'expérience - de savoirs, de techniques, de procédés permettant d'accomplir efficacement une mission professionnelle, d'exercer un métier bien défini ;
- le savoir-être a, quant à lui, davantage trait aux aptitudes, c'est-à-dire à l'ensemble des qualités permettant de s'adapter, d'évoluer, de communiquer, et le cas échéant de manager, de diriger, de piloter.

Il s'agit avant tout de porter une appréciation sur les qualités du candidat, celles qui lui permettront en cas de réussite au concours, de s'adapter et de réussir dans un nouveau métier, un nouveau positionnement, de nouvelles responsabilités.

Le rôle du jury est d'évaluer :

- la capacité d'adaptation du candidat ;
- son engagement professionnel ;
- son autonomie ;
- son sens de l'organisation ;

- son goût pour le travail en équipe ;
- son aptitude, le cas échéant, à encadrer et manager une équipe, à convaincre, et faire adhérer les collaborateurs ;
- son sens du service public et sa loyauté ;
- son réalisme, son sens de la mesure et son sang-froid ;
- son sens des responsabilités.

CE QU'UN JURY ATTEND DE VOTRE PRÉSENTATION

VOTRE PRÉSENTATION

Elle permet de mettre en avant les acquis de l'expérience de votre professionnelle.

Le jury sera amené à rechercher ce qui, dans le parcours du candidat, lui a permis de développer les qualités, mais aussi les compétences et les aptitudes à passer au grade supérieur.

- **Il est préférable que vous la rédigiez**, même si vous devez la présenter de manière fluide et spontanée, sans la réciter.
- **Le temps imparti doit être respecté** : Si votre présentation est trop courte, le jury disposera d'une plus grande marge pour vous questionner...si votre présentation est trop longue le jury va vous interrompre et vous serez déstabilisé ;
- **Faites ressortir clairement le plan de votre présentation** : « dans 1 premier temps je vous exposerai... Puis dans 1 second temps... »... et efforcez-vous de respecter votre plan.
- **N'hésitez pas à faire un plan personnel** : le plan « bateau » compétences techniques/compétences managériales est choisi par 90 % des candidats et manque donc d'originalité.
- **Faites ressortir votre motivation.**
- **Tous les sujets évoqués dans votre présentation doivent être maîtrisés** : ils

peuvent servir comme point de départ aux questions et le jury attendra de vous que vous sachiez répondre sans hésitation. Eviter d'évoquer des métiers ou des thèmes que vous ne maîtrisez pas.

- **Dans votre conclusion, pensez à bien synthétiser** toutes les qualités qui font que vous êtes devant le jury prêt à endosser le costume de A, B ou C. N'hésitez pas à indiquer dans quel type de mission vous vous verriez exercer en qualité de A, B ou C tout en restant ouvert aux autres métiers que vous pourriez exercer.

Votre expression orale doit être la plus fluide possible, sans tomber dans le registre familier.

Vous devez à la fois structurer votre présentation, mettre en évidence les acquis de votre parcours mais également avoir une bonne appréhension du contexte économique et financier, ainsi que métiers exercés à la DGFIP. Il vous faut maîtriser les fondamentaux de la DGFIP, notamment les principales missions des deux filières, connaître l'organigramme type d'une DDFIP.

- **Le candidat devra apporter des réponses argumentées aux questions posées**, une solution réaliste à la mise en situation proposée, un avis personnel, critique et constructif, quand celui-ci est sollicité.

Il n'est bien entendu pas recherché une compétence d'expertise sur TOUS les domaines d'activité de la DGFIP (ce qui est évidemment impossible), mais les candidats doivent en revanche faire preuve de connaissances sur la DGFIP (organisation, missions, moyens, objectifs..) manifester de la curiosité intellectuelle, (lecture de la démarche stratégique, du rapport annuel, et plus généralement des documents figurant dans les rubriques la DGFIP/ la fusion et Pilotage et moyens).

Enfin une bonne connaissance des valeurs du service public est appréciée.

DE FAÇON PLUS GÉNÉRALE :

Pour les mises en situation, faites preuve de pragmatisme. Sachez prendre des décisions et faites preuve d'un peu de souplesse managériale. Pensez à faire le lien avec la déontologie.

Les questions ouvertes permettent

de sonder votre capacité à réfléchir.

Toutes les opinions peuvent être entendues par le jury, à la condition qu'elles reflètent une réflexion et soit accompagnées d'un argumentaire solide.

Lorsqu'on vous demande ce que **VOUS** pensez, le jury n'attend pas que vous lui serviez la position de l'administration, sauf si c'est également la vôtre. Nuancer vos positions tout en les assumant pleinement.

D'une manière générale, ne faites pas de réponses courtes et catégoriques ; préférez proposer un raisonnement qui va étayer votre réponse.

L'entretien avec le jury n'est pas qu'un oral de connaissances mais un échange argumenté.

CONCOURS INTERNE :

Vos connaissances de la DGFIP et de son actualité ne doivent pas être approximatives ni superficielles. Le jury voit passer trop de candidats qui ne connaissent que leur sphère de compétences et ne se sont pas intéressés aux autres métiers de la DGFIP.

Vous devez non seulement connaître les missions de la DGFIP mais également les enjeux, les évolutions ainsi que les orientations stratégiques. Montrez votre curiosité et votre ouverture d'esprit.

Vos réponses doivent faire apparaître la logique du raisonnement suivi, des propositions claires ainsi que des solutions aux problématiques qui vous sont soumises.

Sur les mises en situation, n'oubliez pas que durant l'oral vous êtes déjà dans le grade dans lequel vous postulez et devez vous positionner en tant que tel.

POUR LES FUTURS INSPECTEURS :

N'oubliez pas que parmi les divers métiers que vous serez amenés à exercer, vous pourrez avoir des fonctions d'encadrement.

Montrez votre hauteur de vue, votre pragmatisme et votre capacité à prendre position sans vous montrer rigide dans les solutions proposées. Enfin, vous avez une hiérarchie et vous devez en tenir compte dans votre nouveau positionnement en sachant notamment rendre compte.